

Copernicus

Cadre légal	Règlement (UE) N° 377/2014 du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 établissant le programme Copernicus, programme de l'Union pour l'observation et la surveillance de la Terre : https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Copernicus.pdf
Durée programme	2014-2020
Budget	4,291 milliards euros
Objectifs	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ surveiller la Terre pour soutenir la protection de l'environnement et les efforts en matière de protection civile et de sécurité civile; ✓ maximiser les retombées socio-économiques, soutenant ainsi la stratégie Europe 2020 et ses objectifs de croissance intelligente, durable et inclusive en encourageant le recours à l'observation de la Terre dans les applications et les services; ✓ favoriser le développement d'une industrie européenne compétitive dans les domaines de l'espace et des services et maximiser les opportunités pour les entreprises européennes d'élaborer et de fournir des systèmes et services d'observation de la Terre innovants. ✓ garantir aux services d'observation de la Terre et de géo-information un accès autonome aux connaissances environnementales et aux technologies clés, permettant ainsi à l'Europe d'être indépendante dans ses prises de décisions et sa capacité d'action; ✓ fournir un soutien et une contribution aux politiques européennes et encourager les initiatives de portée mondiale, telles que GEOSS. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ fournir aux utilisateurs de Copernicus, sur une base à long terme et durable, des données et des informations précises et fiables permettant la prestation de services et répondant aux besoins des utilisateurs clés de Copernicus; ✓ fournir un accès durable et fiable aux données et informations spatiales provenant d'une capacité européenne d'observation de la Terre autonome avec des spécifications techniques cohérentes et en s'appuyant sur les moyens et capacités européens et nationaux existants, en les complétant chaque fois que cela est nécessaire; ✓ fournir un accès durable et fiable aux données in situ, en s'appuyant notamment sur les capacités existantes exploitées aux niveaux européen et national, ainsi que sur les systèmes et réseaux d'observation mondiaux.
Modalités de mise en oeuvre	Au cours de la procédure de passation des marchés , les objectifs suivants sont poursuivis par les pouvoirs adjudicateurs dans leurs appels d'offres : <ul style="list-style-type: none"> ✓ promouvoir dans l'ensemble de l'Union la participation la plus large et la plus ouverte possible de tous les opérateurs économiques, en particulier celle des nouveaux entrants et des PME, notamment en encourageant le recours à la sous-traitance par les soumissionnaires;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ éviter les éventuels abus de position dominante et la dépendance à l'égard d'un seul fournisseur; ✓ mettre à profit les investissements antérieurs du secteur public et les enseignements tirés, ainsi que l'expérience et les compétences industrielles, tout en veillant au respect des règles sur l'adjudication concurrentielle; ✓ recourir, le cas échéant, à de multiples sources d'approvisionnement afin de garantir un meilleur contrôle de Copernicus, de ses coûts et de son calendrier; ✓ tenir compte, le cas échéant, du coût total tout au long du cycle de vie utile du produit, du service ou du travail faisant l'objet d'un appel d'offres.
Appels à propositions	<p>Appels à propositions</p> <p>https://ec.europa.eu/growth/contracts-grants/calls-for-proposals_en</p>
Documentation utile	<p>Programme de travail 2019 :</p> <p>https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/wp_copernicus_2019.pdf</p> <p>Synthèse</p> <p>https://www.copernicus.eu/sites/default/files/2019-03/General%20factsheet%202019%20FR_0_0.pdf</p> <p>Exemples de projets financés</p> <p>https://www.copernicus.eu/fr/taxonomy/term/8?f%5B0%5D=country%3AFR</p>
Contact européen	<p>Direction Générale « Entreprise et industrie » COMMISSION EUROPEENNE Communication et Information Unité R4 BREY 13/092 B-1049 Bruxelles Tél: +32-2-295.44.00 Site web Copernicus: https://www.copernicus.eu/fr Site web DG: https://ec.europa.eu/growth/sectors/space/copernicus_fr</p>
Contacts nationaux	<p>Agence spatiale européenne (ESA) assure la coordination technique de la composante spatiale de Copernicus et gère les fonds alloués. 8-10 rue Mario Nikis F-75015 Paris Tél: 01 53 69 76 54 Site web: http://www.esa.int/fre/ESA_in_your_country/France E-mail: copernicus.space.office@esa.int</p> <p>Centre national d'Études Spatiales Site Web: https://copernicus.cnes.fr/fr Affaires transverses ESA/UE, coordination Copernicus Véronique MARIETTE E-mail : veronique.mariette@cnes.fr TEL : 01 44 76 76 47 / +33 1 44 76 76 47 Point de Contact National Projets collaboratifs Copernicus Hervé JEANJEAN E-mail: herve.jeanjean@cnes.fr TEL : 05 61 28 22 09 / +33 5 61 28 22 09</p>



<p>Contacts nationaux (suite)</p>	<p>Autres contacts : Depuis 2017 ont été mis en place les « Copernicus Relays » sur tout le territoire de l'Union afin de créer un lien entre le programme Copernicus et les autorités publiques susceptibles d'être intéressées par le programme : https://www.copernicus.eu/fr/opportunités/pour-les-autorités-publiques/copernicus-relays</p>
<p>Contact régional</p>	<p>Pas de structure spécifique dédiée au programme en région. Contactez le Centre Europe Direct le plus proche de votre commune. Carte interactive</p>
<p>Date mise à jour</p>	<p>18 Juin 2019</p>

